



Le site

Cette promenade, qui emprunte le tracé historique de l'ancienne route de Sierre-Montana, traverse la zone de protection de la nature de Maressouey ainsi que la zone agricole protégée de Beillon.

Grâce à sa mosaïque de milieux naturels rares, ce site héberge de nombreuses espèces animales et végétales menacées. Il a notamment une haute valeur écologique pour les orchidées qui s'y épanouissent.

La zone de protection de la nature de Maressouey s'étend sur une surface d'environ 5 hectares. De par son statut, la conservation des espèces caractéristiques et des formes particulières du relief doit y être assurée. Elle se prolonge à l'Ouest par la zone agricole protégée du Beillon, qui couvre environ 7 hectares. Dans cette partie, les caractéristiques essentielles du paysage naturel et construit doivent être sauvegardées.

Le chemin historique forme quatre lacets qui permettent de parcourir ce site d'exception et d'en admirer toutes les richesses. Pour que ce dernier reste intact nous vous prions de respecter les recommandations suivantes :



Entretien des milieux

Depuis une cinquantaine d'années, on observe un abandon progressif des pratiques agropastorales: les terrasses céréalières abandonnées ont été regagnées par la forêt et les prés de fauche s'emboîssent ou sont pâturés trop intensivement. Ainsi, on assiste à une banalisation générale du paysage avec la prépondérance de la forêt et la disparition des espèces prairiales. Pour lutter contre ce phénomène, l'entretien des milieux est primordial. Celui-ci va suivre 3 axes :

- Le maintien des milieux ouverts, en luttant contre l'embroussaillage avec l'utilisation de la fauche, de la pâture extensive et de l'essartage.
- Une transition étagée entre la forêt et les milieux ouverts, augmentant la biodiversité, par la structuration des lisières.
- La lutte contre les espèces envahissantes comme le robinier et le solidage du Canada.

Milieux dignes de protection

Forêts humides

Ces forêts, situées le long du bisse en limite amont de commune, sont des éléments diversificateurs de cette zone plutôt sèche. Elles peuvent être l'habitat d'espèces peu communes. En outre, l'eau courante permet le développement d'insectes spécifiques.

Prairies et pâturages maigres / secs

Ces milieux herboux sont très riches en espèces thermophiles (qui aiment la chaleur) dont le Valais est le principal refuge au niveau suisse. Ils sont menacés par l'abandon de l'exploitation par l'homme (fauche ou pâture) et par l'intensification de l'agriculture.

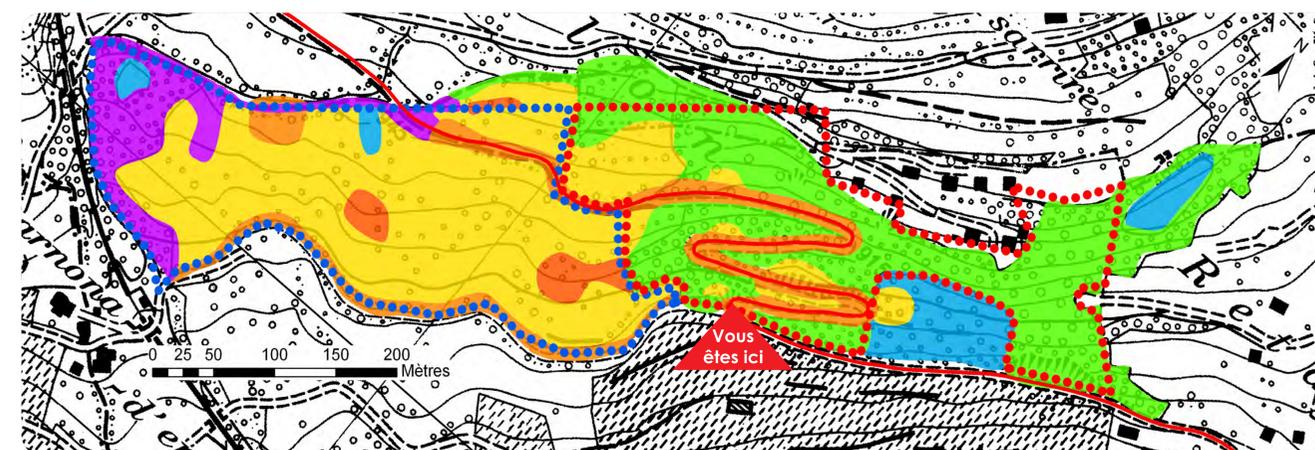
Chênaie pubescente

Ces formations, caractéristiques du coteau valaisan, font parties des forêts les plus précieuses mais aussi les plus menacées du canton. Riches en espèces subméditerranéennes rares chez nous, elles représentent une grande valeur biologique en mosaïque avec des milieux ouverts.

Zone de protection de la nature de Maressouey

Zone agricole protégée de Beillon

Chemin historique



Vergers hautes-tiges

Ce mode de culture d'arbres fruitiers, devenu rare, accueille une faune et une flore très diversifiées. Il est notamment très apprécié des oiseaux qui utilisent ces zones comme lieu de nidification (pic vert ou torcol fourmilier s'installent dans les trous), comme perchoirs (surtout pour les rapaces) ou comme terrain de chasse. Ils offrent une spectaculaire floraison en avril.

Prés humides et roselière

Ces espaces, souvent liés à des pertes d'un bisse ou d'un torrent, sont particulièrement intéressants pour diversifier cette région plutôt sèche. En été, la végétation y est plus haute que sur les autres prairies. On y trouve des espèces très spécifiques comme l'orchis mouche (orchidée aux fleurs roses) et des espèces de milieux humides comme le roseau avec ses grandes feuilles coupantes.

Talus de route

Les talus de route exposés au sud sont de véritables refuges pour les plantes des prés et les insectes tels que les lycènes que l'on retrouve sur les esparcettes. Ils peuvent également servir de site de nidification pour les oiseaux nichant au sol comme les bruants.

Haie

Présentes au sein des prairies et pâturages, elles assurent autant des fonctions paysagères qu'écologiques. Elles servent de refuge et de lieu de nourriture pour de nombreux animaux, notamment lorsqu'elles sont composées d'arbustes épineux comme le prunellier ou l'aubépine.



Les espèces animales

Les animaux bénéficient de la grande diversité de milieux et de structures pour vivre, se nourrir ou se reproduire dans les zones de Beillon et de Maressouey. De nombreux papillons trouvent sur le site leur « plante-hôte », soit la plante nécessaire au développement de la chenille. Les criquets et les sauterelles, que l'on nomme aussi orthoptères, font entendre leur chant à la belle saison tandis que les lézards se dorment au soleil dans les zones plus rocheuses. En outre, divers oiseaux ont élu domicile dans le secteur comme le rossignol, le grosbec ou la bécasse des bois. Enfin, les chevreuils ou les lièvres apprécient également ces milieux pour se nourrir ou se cacher.



Cigale montagnarde
(*Cicada montana*)
Elle chante en lisière de forêt au printemps. On peut retrouver ses exuvies (mue) dans l'herbe.

© Antoine Sierro



Torcol fourmillier
(*Jynx torquilla*)
Cet oiseau, qui est le roi du camouflage, tire son nom de la façon qu'il a de tordre son cou dans tous les sens en cas de danger.

© Peter Keusch



Grand murin
(*Myotis myotis*)
Cette chauve-souris vit en été dans l'église de Venthône et chasse de nuit les sauterelles, les criquets et autres petits insectes du secteur.

© François Biollaz



Oedipode turquoise
(*Oedipoda caerulescens*)
Bien camouflé, ce criquet ne se voit qu'au moment de son envol grâce à ses ailes d'un bleu vif.

© GREN biologie appliquée



Lézard vert
(*Iphiclydes podalirius*)
Le plus grand et le plus beau saurien du pays. Au printemps, le mâle se reconnaît à sa gorge bleue éclatante.

© GREN biologie appliquée



Flambé
(*Iphiclydes podalirius*)
Un de nos plus majestueux papillon. Il doit son nom aux bandes noires présentes sur ses ailes.

© Mikael Magliocco



Pie-grièche écorcheur
(*Lanius colurio*)
Ce passereau, aux mœurs rapaces, ressemble à un bandit masqué. Il empale ses proies dans les buissons d'épineux, d'où le terme écorcheur.

© Peter Keusch



Ascalaphe soufre
(*Libelloides coccajus*)
Il ressemble à un papillon mais avec des ailes semblables à celles des libellules.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site

Les espèces végétales

En plus des espèces typiques du Valais central qui sont bien représentées dans ces zones protégées, chaque type de milieu possède une flore spécifique. Dans la chênaie pubescente on trouve des arbustes comme le cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) ou le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aria*). Plus près du sol, l'esparcette (*Onobrychis viciifolia*) et la filipendule à six pétales (*Filipendula vulgaris*) se retrouvent dans les prairies et pâturages alors que dans les milieux plus humides on peut observer la reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ou le roseau (*Phragmites communis*).



Petite Coronille
(*Coronilla minima*)
Le Valais Central est le seul refuge suisse de cette plante dont les jolies fleurs jaunes sont disposées en couronne.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Sanguisorbe officinale
(*Sanguisorba officinalis*)
Elle possède des vertus médicinales. Le nom signifie « qui absorbe le sang » en latin.

© GREN biologie appliquée



Gesse tubereuse
(*Lathyrus tuberosus*)
Autrefois, elle était consommée notamment pour ses tubercules au goût de châtaigne.



Orchis bouc
(*Himantoglossum hircinum*)
Orchidée pouvant occasionnellement dépasser les 50 cm de haut. Son nom provient de l'odeur caractéristique de sa fleur.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Ophrys mouche
(*Ophrys insectifera*)
Doit son nom à ses fleurs qui évoquent la forme d'un insecte avec deux petites « antennes ».

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Orchis militaire
(*Orchis militaris*)
Ses fleurs rappellent un bonhomme surmonté d'un casque de guerrier.

© GREN biologie appliquée



Orchis pourpre
(*Orchis purpurea*)
Grande orchidée colorée dont les fleurs, ponctuées de pourpre, évoquent la silhouette d'une femme.

© Christof Frei, photo prise sur le site



Acéras homme-pendu
(*Aceras anthropophorum*)
Se reconnaît à ses fleurs qui miment des personnages pendus, aux membres très allongés.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Limodore à feuilles avortées
(*Limodorum abortivum*)
Grande orchidée dont la couleur violacée de la tige est caractéristique.

© GREN biologie appliquée



Céphanthère à longues feuilles
(*Cephalanthera longifolia*)
Elle est reconnaissable à ses fleurs blanches et ses feuilles élançées et dressées.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Céphanthère rouge
(*Cephalanthera rubra*)
Très gracieux, il se reconnaît facilement grâce à ses fleurs roses pourpre.

© Jean-Luc Theytaz, photo prise sur le site



Médiéval Vigneron
Venthône

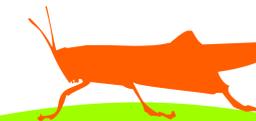


Où se trouvent les espèces ?

Prairies et pâturages
Chêne pubescente
Talus de routes

Forêts humides
Prés humides
Haie d'épineux
Vergers hautes-tiges

N.B. : La description des milieux se trouve sur le panneau situé au bas du chemin





Evolution du paysage

Cette zone était autrefois couverte, pour une large part, de pâturages appelés «grand communaux» sur lesquels les propriétaires bourgeois résidant dans la commune pouvaient faire paître, durant la bonne saison, leur bétail resté au village.

Si depuis fort longtemps la forêt occupe la partie nord-ouest de la zone, les parcelles privées de l'ouest et de l'est étaient couvertes, jusque dans les années 1960, de prairies et d'arbres fruitiers, offrant foin, regains et pâtures d'automne. A partir de cette époque, en raison de la baisse, puis de la disparition du cheptel bovin de la commune, cette exploitation

diminua et les parcelles s'embroussaillèrent progressivement, notamment dans la partie sud de la zone occupée jadis par des prés et des vignes. A la fin des années 1990 cette évolution était bien visible et la détérioration de la zone arrivait à son comble.

Afin de sauvegarder ce site naturel, un concept de mise en valeur des richesses naturelles de la zone de Maressouey a été élaboré à partir de 2003 et approuvé par l'Etat du Valais en 2006. Dès lors, un suivi et un entretien régulier des milieux naturels ainsi que du chemin historique ont été mis en place.

Photo aérienne des années 1950



Photo aérienne actuelle



Voies historiques: ancienne route de Sierre-Montana

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les communes de Sierre, Veyras, Venthône, Mollens et Randogne étaient reliées par un chemin intercommunal escarpé (chemin muletier) qui permettait le déplacement entre les communes. Le raccourci de Sierre-St-Ginier-Darnona-Randogne remplissait la même fonction.

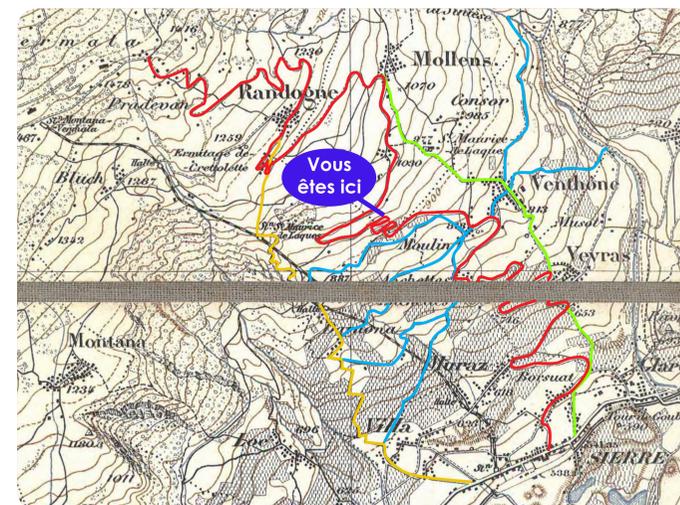
Par contre, le territoire aux alentours des communes était mieux desservi. En effet, à Venthône les hameaux ainsi que les terres cultivées étaient accessibles par des chemins de desserte débouchant généralement sur le chemin intercommunal, mais souvent bien plus praticables que celui-ci. Ainsi le village était directement relié aux hameaux du Moulin, de Darnona et d'Anchettes par ces accès. Ce réseau relativement bien équipé, qui comptait sept chemins de desserte, devait permettre une exploitation agricole dans de bonnes conditions.

Jusqu'à la seconde moitié du 19^{ème} siècle, les habitants de la Noble Contrée vivaient presque en autarcie, commerçant et se déplaçant peu à l'extérieur. Pourtant, de nombreux signes annonciateurs de modernité commençaient à apparaître: l'arrivée du train à Sierre en 1868, l'avènement du tourisme et le développement de l'agriculture. Les habitants se déplaçaient également d'avantage à la recherche de travail et la vie socioculturelle s'enrichissait d'apports novateurs.

Dans ces nouveaux contextes, les voies de communication prenaient une autre importance et devaient être améliorées. Une première étape dans la construction d'une voie carrossable desservant la Noble Contrée commence à Sierre vers 1880 pour se prolonger par Borzuat, Muraz jusqu'à Veyras. Le tronçon Veyras-Venthône est réalisé entre 1887 et 1893. La construction de la route se poursuit à l'ouest du village de Venthône, elle emprunte ensuite le chemin de Beillon et traverse la zone de Maressouey pour rejoindre Mollens. Dès 1910, elle continue jusqu'à Randogne. L'accès à la station de Montana-Vermala est dès lors possible. Accès que complètera à point nommé la mise en service du funiculaire Sierre-Montana-Vermala en 1911. Durant plus de trois décennies, les prolongements, déviations et améliorations se succéderont pour ouvrir cette route de manière satisfaisante à la circulation des véhicules à moteur. En 1946, avec le goudronnage du tronçon Randogne-Bluche-La Combaz, le tracé de la nouvelle route Sierre-Montana est définitivement dessiné.

Mentionnons encore que le chemin intercommunal, le raccourci Sierre-St-Ginier-Darnona-Randogne ainsi que l'ancienne route de Sierre-Montana figurent dans l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse. De plus, l'un des itinéraires projetés de la Via Regio 21 «Ancienne route du Haut-Plateau», intègre des tronçons des trois voies précitées.

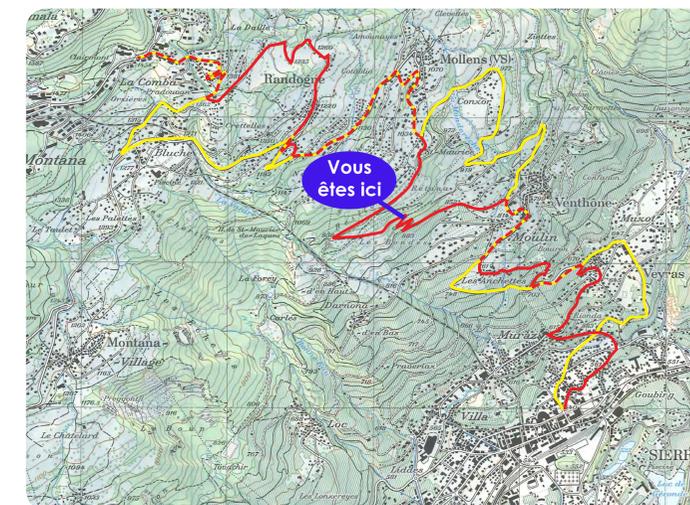
Carte de 1910



Ancienne route de Sierre-Montana
Raccourci Sierre-St-Ginier-Darnona-Randogne

Chemin intercommunal
Chemins de desserte

Carte actuelle



Tracé ancienne route
Tracé route actuelle
Tracé commun

